



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/ CEEAC/
DPGDHS/DRHMG/SMG/SPM/2026**

Recrutement d'un (e) Consultant (e) Individuel (le)

Changé d'intégrer la dimension santé digitale et système d'information sanitaire dans l'état des lieux et de la politique régionale de santé de l'Afrique centrale.

Référence de l'accord de financement :
Projet A2DSRH, N° 36/AUDA/HCID/GRANT/2024/5

1. La Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale s'engage dans un processus de structuration de son cadre régional de santé afin d'améliorer la performance des systèmes de santé et de renforcer la coordination régionale, conformément à son mandat, et en cohérence avec les orientations de l'Union Africaine. Cependant, la région fait face à plusieurs défis de fragmentation et faible interopérabilité des systèmes, qualité et disponibilité limitées des données, insuffisance des infrastructures numériques, faibles capacités en gouvernance des données, et manque d'harmonisation des cadres digitaux au niveau régional. C'est dans ce contexte que la CEEAC souhaite mobiliser une expertise spécialisée en Santé Digitale et Systèmes d'Information Sanitaire (SIS) pour l'élaboration de l'état des lieux et de la politique régionale de santé.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent principalement : (i) L'élaboration et la finalisation de la note méthodologique ; (ii) l'analyse des systèmes d'information sanitaire des Etats Membre ; (iii) l'intégration de la dimension Système d'Information Sanitaire (SIS) et sante digitale dans le rapport d'état des lieux de la santé au niveau régionale ; (iv) l'élaboration de la section santé digitale et SIS de la politique régionale de santé ; (v) la proposition d'un cadre d'interopérabilité et de gouvernance des données ; (vi) La finalisation et soumission de tous les livrables ci-dessus cités.
3. Les Consultants Individuels sont invités à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et expériences confirmées pour les prestations ((i) *Lettre de motivation, (ii) Curriculum vitae détaillé, (iii) proposition de note méthodologique de cinq (5) pages maximums, (iii) référence de prestations dans la mise en œuvre de systèmes d'information de santé, expérience dans l'élaboration de stratégies ou politiques de santé digitale*).
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures de passation des marchés pour les opérations financées par AUDA-NEPAD et celles de la CEEAC. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de la CEEAC de l'inclure sur une liste restreinte.

5. Critères d'évaluation et système de points utilisés pour l'évaluation : les candidatures reçues seront évaluées et classifiées sur la base des critères suivants :

Niveau d'études en général	10%
Nombre d'années d'expérience professionnelle en général	15%
Nombre d'années d'expérience dans l'analyse et le développement de systèmes d'information sanitaire et de la santé digitale	25%
Qualité de la note méthodologique soumise	50%

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100

6. Qualifications et Expériences minimales requises.

Le (a) Consultant (e) candidat (e) doit :

- Être titulaire d'un Diplôme de Master en informatique de santé, systèmes d'information ou domaine connexe ;
- Justifier d'au moins une expérience professionnelle de huit (8) ans dont cinq (5) pertinentes dans l'analyse et/ou le développement de systèmes d'information sanitaire et de la santé digitale (une expérience préalable en Afrique centrale serait un atout) ;
- Justifier d'au moins trois (3) références pertinentes dans l'élaboration de documents de référence (politiques, guide, plan, manuel, etc.);
- Faire la preuve de maîtrise parfaite d'une des langues de la communauté (Anglais, Espagnol, Français, Portugais), tant à l'écrit qu'à l'oral.

7. Après établissement de la liste restreinte, les Consultants seront sélectionnés selon la Méthode de « Consultant Individuel (CI) »,

8. La durée de la mission du/de la consultant (e) sera de six (06) mois maximum.

9. Les expressions d'intérêt, à soumettre en langue française, doivent être envoyées uniquement par messagerie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 25 Mai 2026 à 23h59 mn, heure de Libreville en Afrique centrale (GMT+1) et porter expressément la mention :

« Avis à Manifestation d'Intérêt

N°002/ASMI/CEEAC/DPGDHS/DRHMG/SMG/SPM/2026 : Recrutement d'un (e) Consultant (e) Spécialiste en Santé Digitale et Systèmes d'Information Sanitaire (SIS) du projet de Dividende démographique de l'Afrique et santé sexuelle et reproductive (A2DSRH) ».

A l'adresse suivante : **A l'attention du Président de la commission de la CEEAC ; B.P. 2112 Libreville Gabon, Boulevard triomphale, Email : recrutements@ceeac-ecas.org avec copie severin.loul@ceeac-eccas.org; mathurin.mbaihingabe@ceeac-eccas.org; patrice.nna@ceeac-eccas.org.**

10. Seul (e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus. Les candidatures féminines sont encouragées.

11. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (Termes de Références) à l'adresse ci-dessus et aux heures suivantes : 10h00 à 16h00 heures locales de Libreville.

Nelly BANAKEN

Commissaire en charge de la Promotion du Genre,
Développement Humain et Social

